



A gauche: à Neuchâtel, le projet Ecoparc a transformé une ancienne friche ferroviaire en un agréable espace public surplombant la ville. (BAUART/ YVES ANDRÉ)

A droite: l'écoquartier des Plaines-du-Loup, avec ses rues-jardins, s'inscrit dans le réseau d'espaces verts de Lausanne. (TRIBU ARCHITECTURE/ ATELIER DU PAYSAGE JEAN-YVES LE BARON)



Penser la ville comme un paysage

TENDANCE Le bâtiment n'est plus l'élément clé des projets urbanistiques. Dans les plus audacieux, l'espace vert et public détermine les contours des constructions. Les villes romandes sont-elles en train de repenser leur logique de développement?

OLGA YURKINA

C'est sur un ancien domaine de 7,7 hectares que se joue peut-être l'avenir urbanistique de Genève. La maison de maître du XIXe siècle, un parc et une allée d'arbres historique: La Petite-Boissière, îlot de verdure proche du centre, devra subir une mue comme tant d'autres quartiers de la ville. Sauf qu'elle a le privilège d'être le terrain d'expérimentation pour ce qui s'impose comme nouvelle tendance en urbanisme: inscrire le projet dans le paysage.

«Jusque-là, notre planification urbaine a été basée sur le bâti. La tendance actuelle est d'accorder une attention particulière aux espaces extérieurs», explique Marie-Hélène Giraud, cheffe du Service de l'aménagement urbain de la Ville de Genève. Cette approche paysagiste se traduit par la mise en valeur du site, restauration du patrimoine historique et naturel et la création de nouveaux espaces en accord avec le cadre existant.

Les architectes-paysagistes de l'Atelier Jean-Yves Le Baron ont été mandatés pour concevoir un pro-

jet qui puise au mieux dans le potentiel du domaine. La disposition des futurs bâtiments a été pensée en accord avec la topographie pour avoir les meilleurs dégagements de vue sur les montagnes lointaines. Le parc et la quadruple allée arborisée seront placés au cœur du nouveau quartier.

«Cette réflexion paysagère en amont permet d'éviter la détérioration d'un site», explique Jean-Yves Le Baron. Conséquence de l'urbanisme centré sur les constructions, nos villes manquent d'espaces de respiration. Mais le changement s'est amorcé: face au défi de la densification et dans le souci d'améliorer la qualité de vie, les villes romandes repensent la relation entre le bâti (le plein) et l'espace extérieur (le vide). Dans les projets plus audacieux, le paysage sert de structure qui sous-tend l'aménagement territorial.

En quête d'identité

«Les espaces verts ont longtemps été réduits à la décoration. Ce qui a abouti à un patchwork d'aménagements peu cohérent et pas agréable à l'usage, analyse Vincent Desprez, professeur de la Haute Ecole du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève (Hepia). Désormais, on commence à penser l'urbanisme en termes d'agglomérations.» Dans le cadre d'une étude mandatée par le Grand Genève, les chercheurs de Hepia ont établi l'inventaire des paysages franco-valdo-genevois en vue d'éventuels projets de développement. Vincent Desprez espère que cette approche globale, pour le moment encore théorique, va se concrétiser et permettra de tirer profit du paysage plutôt que de le cicatrifier.

On pourrait un jour imaginer les villes entières dessinées en fonction de leur environnement, surtout quand il s'agit des joyaux naturels. Gâtée par le soleil, entourée des sommets alpins, Sion, avec ses vignobles en terrasses et son Rhône, s'est lancé le défi en 2012, en plaçant le paysage au cœur de

«La réflexion paysagère en amont permet d'éviter la détérioration d'un site»

JEAN-YVES LE BARON, ARCHITECTE

sa stratégie territoriale, inscrite dans le Plan directeur communal. Pour les agglomérations plus grandes, l'exercice reste difficile. Mais les bons exemples se multiplient, et la plupart des architectes et urbanistes le consentent: les règles changent même si le processus prendra du temps.

«On se demande de plus en plus souvent quel espace offrirait la meilleure qualité de vie, note Jean-Yves Le Baron, même si la notion du pré-paysagement n'est pas encore suffisamment intégrée dans les esprits.» A Lausanne, son atelier travaille sur l'étude des espaces publics de l'écoquartier des Plaines-du-Loup, à la base du projet initial du bureau Tribu Architecture. La proposition originale porte le nom ZIP: des rues et des cordons boisés traversent le futur quartier d'est en ouest, comme des tracés de couture, pour le relier aux espaces publics et parcs des quartiers voisins. Jean-Yves Le Baron a accentué cette logique en imaginant des rues-jardins et en rendant le quartier entièrement piéton pour le bien-être des habitants.

Dans le même esprit, le futur quartier des Chéripines, sur la ligne du futur tram Genève-Saint-Julien, s'organise autour des bords renaturisés de la rivière Aire. A Montagny, dans l'agglomération yverdonnoise, le large couloir réservé jadis au canal Rhin-Rhône a servi d'axe pour imaginer un parc au fil de l'eau qui reliera les habitations de Chamard-Châtelard. «L'ancrage dans le paysage reflète le besoin de don-

ner une identité aux quartiers situés à la périphérie», explique François Kuonen, responsable de plusieurs projets urbanistiques.

Un cadre réglementaire

L'importance accrue accordée à l'espace extérieur implique l'intervention des architectes-paysagistes dès le début du projet. «On vient fréquemment demander nos compétences et, dans certains projets, l'architecte-paysagiste devient pilote de l'étude globale», dit Emmanuel Graz, du bureau Hüsler & Associés. Ils ont signé, entre autres, l'aménagement des quartiers Coteau Est à Yverdon (VD), La Prillaz à Estavayer-le-Lac (FR) ou le parc du Reposoir pour La Petite-Prairie à Nyon (VD).

De leur côté, les communes se montrent de plus en plus friandes de l'approche interdisciplinaire et appuient la tendance, également par un cadre réglementaire.

La Ville de Neuchâtel a lancé la plateforme du développement durable qui met en avant les projets de ce type. Le quartier Ecoparc a vu le jour sur une ancienne friche ferroviaire, qui jouit d'un emplacement en surplomb de la ville. Les futures habitations, parc et jardins

du Vieux-Châtel revaloriseront le site des anciennes serres. «Ces espaces de respiration sont indispensables si on veut densifier en valorisant la qualité de vie», prône Olivier Arni, responsable de l'urbanisme.

A Genève, le quartier de La Petite-Boissière sera un projet pilote pour repenser la politique de l'urbanisme. Les observations des architectes-paysagistes seront intégrées dans le plan localisé du quartier, un instrument de référence efficace auquel les futurs promoteurs devront se tenir. «C'est beaucoup plus complet et strict au niveau de la réglementation pour les espaces non bâtis que d'habitude», note Marie-Hélène Giraud. Si le plan est validé, la même démarche s'appliquera à la planification d'autres quartiers de la ville. Une façon de s'assurer que l'aménagement extérieur, au bon vouloir des promoteurs, ne sera pas lésé dans la phase de la réalisation. Même si les investisseurs se rendent de plus en plus compte de la plus-value qu'apporte la qualité de l'espace public, la logique économique n'a pas encore dit son dernier mot dans la ville qui se cherche entre le vide et le plein. ■



A Genève, le quartier de La Petite-Boissière se dessine autour d'un ancien domaine, son parc et son allée d'arbres. (ATELIER DU PAYSAGE JEAN-YVES LE BARON/VILLE DE GENÈVE)



Le parc du Reposoir, à Nyon, a été pensé comme l'élément clé du futur quartier de La Petite-Prairie. Il jouxtera des terrains de sport. (HÜSLER & ASSOCIÉS)